



Jacques Cujas 1522-2022

Conférences organisées par le CTHDIP

Cujas : une statue pour deux villes et deux statues pour une ville

Conférence de Jacqueline Lalouette, professeure émérite d'histoire contemporaine, membre honoraire de l'Institut universitaire de France

« Cujas : une statue pour deux villes et deux statues pour une ville »

Ce titre qui peut sembler énigmatique se rapporte à l'effigie sculptée de Cujas à Toulouse et à Paris.

La statue que se partagèrent deux villes est celle que conçut Achille Valois dans un contexte d'ailleurs compliqué puisque ce sculpteur avait tout d'abord reçu une commande non pour représenter le « prince des juristes », mais pour rendre hommage au duc d'Angoulême et glorifier le succès de l'expédition d'Espagne (1823) qui rétablit la monarchie absolue dans la péninsule ibérique au bénéfice de Ferdinand VII. En 1830, ce monument était encore à l'état de maquette d'argile. La Révolution de Juillet le rendit caduque – car il était impossible d'honorer le fils de Charles X sous Louis-Philippe et les mérites de la monarchie absolue ne pouvaient être vantés sous le règne de « roi-citoyen » – et, après de longues hésitations, les édiles toulousains décidèrent de lui substituer l'image de Jacques Cujas. Exposée en plâtre au salon de 1837, en bronze à celui de 1838, l'œuvre d'Achille Valois arriva à Toulouse en 1840, où elle ne fut inaugurée, sur la place de la Viguerie (ultérieurement amalgamée à la place du Salin), qu'en 1850. Si le bronze gagna les rives de la Garonne, le plâtre, quant à lui, demeura à Paris et prit place vers 1870 au pied de l'escalier d'honneur de la faculté de Droit. Les circonstances de cette installation sont inconnues. Selon une hypothèse probable, elle aurait pu être liée à la mort du sculpteur, en 1862, et à la dispersion des œuvres conservées dans son atelier : quel autre endroit aurait été plus approprié pour honorer le grand Cujas ? C'est donc bien la même effigie, en plâtre et en bronze, qui rappelle le souvenir de celui-ci dans un espace public clos dans la capitale et un espace public ouvert à Toulouse. L'expression « une statue pour deux villes » ne désigne donc pas la concrétude de l'œuvre – puisqu'il y a bien deux objets sculptés –, mais l'unité de représentation de Cujas, dont les qualités esthétiques et conceptuelles furent d'ailleurs discutées.

« Deux statues pour une ville » : cette expression renvoie à un autre moment, de triste mémoire, de notre histoire nationale. En octobre 1941, une loi de l'État français ordonna, sous certaines réserves, la refonte des statues de bronze. Le choix des œuvres devant être soit refondues soit préservées fut confié à des commissions *ad hoc*. A Toulouse, onze œuvres, dont quatre de « grands hommes » (selon l'expression consacrée), Jacques Cujas, Auguste Fourès, Jean Jaurès et Armand Silvestre furent condamnées à disparaître. La loi prévoyait qu'un moulage de certaines statues condamnées pouvait être effectué, grâce auquel de nouvelles statues, en pierre, seraient réalisées. Sur l'insistance de l'Académie de Législation de Toulouse, dont le secrétaire perpétuel était alors le professeur Étienne Perreau, le Cujas de Valois fut bien moulé, mais le sculpteur désigné pour une nouvelle statue, Albert de Jaeger, n'en tint pas compte et conçut son propre Cujas, plus grand, plus hiératique et privé des gros volumes que Valois avait placés sur une cuisse et sous un pied de Cujas, ou encore derrière lui. Sans doute un peu avant ou un peu après

la Libération, ce nouveau Cujas fut installé place du Salin, sur le piédestal d'origine qui n'avait pas été retiré, à une date inconnue ; il y demeura jusqu'en 1994, date à laquelle fut inaugurée une statue en « bronze-résine » réalisée à partir du moulage de 1942. Vandalisée quatre jours plus tard, cette nouvelle effigie fut immédiatement restaurée et le fut encore en 2018 pour remédier aux dommages provoqués par les intempéries et la pollution.

Quant à la statue de Jaeger, elle fut transférée dans les Ateliers de restauration de la Ville de Toulouse où, placée à l'air libre dans une sorte de courette, elle se couvrit progressivement de lichens, de mousses et de croûtes noirâtres (mais elle aurait connu le même sort place des Salins). Les recherches lancées à l'occasion du colloque Cujas organisé par le Collège de France en 2022 ont attiré l'attention sur cette œuvre délaissée et Gilbert Cousteaux, magistrat honoraire, conçut l'idée de la mettre à l'abri dans un lieu où elle serait protégée, le Palais de Justice paraissant alors tout indiqué. Ce transfert s'avéra irréalisable pour des raisons matérielles et financières et c'est dans l'ancien cloître des Chartreux inclus dans la nouvelle faculté de Droit de Toulouse que le Cujas jaegérien a pris pied au mois de novembre 2022. Matériellement, il y eut ainsi successivement trois statues de Cujas à Toulouse (Valois, Jaeger, Valois), mais, si l'on se rapporte à l'unité de l'effigie, il n'y en eut que deux.

Jacqueline Lalouette

Bio-bibliographie

Jacqueline Lalouette est professeur émérite de l'Université de Lille 3 et membre senior honoraire de l'Institut universitaire de France. Ses recherches se rapportent à l'histoire de la Libre Pensée et de l'anticléricalisme, à l'histoire de la séparation des Églises et de l'État et à la laïcité. Elle a également consacré des travaux à la Belle Époque, à l'histoire des jours fériés, à l'assassinat et à la gloire posthume de Jean Jaurès. Elle s'est ensuite consacrée à la statuaire publique avec *Un peuple de statues. La célébration des grands hommes (France. 1801-2018)*, et *Les statues de la discorde*, ouvrages respectivement publiés en 2018 et 2021. Elle travaille actuellement sur *L'identité républicaine de la France* (ouvrage à paraître chez Fayard en 2023) et sur *Les emblèmes de la République* (ouvrage à paraître chez Passés/composés en 2024).